

LE DIAGNOTIC PRÉ-CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

UN CONSEIL PERSONNALISÉ POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET











VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS POUR PASSER EN BIO ?

La Chambre d'agriculture de la Charente vous propose un entretien personnalisé avec un conseiller pour faire le point sur votre projet et vous accompagner dans vos démarches.

NOTRE PRESTATION

- Informer sur la réglementation, les aides, et les démarches pour passer en bio
- ✓ Indiquer les interlocuteurs référents pour la mise en place de votre projet
- Analyser les forces et faiblesses, atouts et contraintes de votre projet
- ✓ Identifier les écarts par rapport au cahier de charges AB
- Construire un plan d'actions adapté à votre projet

NOS AVANTAGES

- Nos connaissances de la réglementation et des filières en bio
- Notre approche globale du système d'exploitation
- Nos compétences et notre expertise dans l'accompagnement de projet
- Notre réseau régional, permettant de nous appuyer sur des experts et des références pour l'ensemble des productions agricoles en agriculture biologique



TARIF

Diagnostic pris en charge à 80 % par la Région Nouvelle-Aquitaine et participation de l'exploitant à hauteur de 188 € HT

2 JOURS

(1 ou 2 rencontres, 1 restitution écrite)

CONTACT

Anne-Laure Veysset, animatrice filière AB, 06 25 64 54 55 anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr









